

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'UMQ

**1. Références**

- (i) B-0006, HQD-1, document 1, pages 15 et 16;
- (ii) B-0016, HQD-2, document 1, annexe B, page 2.

**Préambule**

- i) *« Les lectures utilisées aux fins de facturation sont obtenues majoritairement par les releveurs (de visu ou par radiofréquence). Les données de consommation de certains clients sont lues à distance grâce à la technologie Nertec (ligne téléphonique du client) ou au système d'acquisition MV-90 (ligne téléphonique dédiée).*

*Seuls les compteurs des clients ayant un niveau de consommation supérieur à 50 kW sont lus mensuellement par les releveurs ou par le système MV-90. Les clients résidentiels ou ceux dont la puissance est inférieure à 50 kW sont visités aux deux mois pour des raisons d'efficience en lien avec le mode de facturation.*

*Le parc de compteurs à lire est découpé en tournées de relève. Le releveur effectue sa tournée en suivant une séquence prédéterminée lors de la planification de la relève. Il effectue la lecture de visu et la saisit à l'aide d'un micro-ordinateur de main (« MOM »). Il y consulte et consigne aussi diverses informations relatives au compteur du client, à l'emplacement (accessibilité) ou à l'appareil (anomalies ou cas de subtilisation possible). Lorsque les données de relève*

*sont rejetées par le système de facturation, une équipe doit les valider afin de procéder à la facturation du client.*

*Le calcul de la consommation est réalisé à partir de l'un ou l'autre des moyens suivants :*

- des relevés de compteurs saisis par la relève à pied (74 % des cas) ;*
  - des relevés de compteurs saisis par mode automatisé (17 % des cas) ;*
  - des données de lecture transmises par le client au moyen d'Internet ou de la réponse vocale interactive (1 % des cas) ;*
  - d'une estimation de la consommation dans les cas où aucun relevé n'a pu être obtenu (8 % des cas). » (Nous soulignons)*
- ii) « En 2009, les gains moyens bruts par compteur (par an sur la durée de vie du compteur) variaient autour de 5\$US/an lorsque l'ampleur de l'automatisation de l'activité Relève était moins importante (ex.: passage de la technologie AMR à IMA pour la relève de compteurs – relève semi-automatique à automatique). »*

## **Demandes**

- 1.1** Veuillez indiquer le nombre de compteurs qui sont lus par les releveurs de visu.
- 1.2** Veuillez décrire ce que le Distributeur entend par les lectures par radiofréquence de la référence (i).

- 1.3 Veuillez indiquer le nombre de compteurs qui sont lus par les releveurs par radiofréquence.
- 1.4 Veuillez indiquer ce que doit comporter un compteur pour qu'il puisse être lu par radiofréquence et veuillez indiquer pourquoi les compteurs ne peuvent pas tous être lus par radiofréquence.
- 1.5 Veuillez décrire la technologie Nertec mentionnée en référence (i).
- 1.6 Veuillez indiquer le nombre de compteurs qui sont lus à distance à l'aide de la technologie Nertec.
- 1.7 Veuillez fournir le coût annuel moyen par compteur pour la transmission des lectures à l'aide de la technologie Nertec.
- 1.8 Veuillez décrire le système d'acquisition MV-90 mentionné en référence (i).
- 1.9 Veuillez indiquer le nombre de compteurs qui sont lus à distance à l'aide du système d'acquisition MV-90.
- 1.10 Veuillez fournir le coût annuel moyen par compteur pour la transmission des lectures à l'aide du système d'acquisition MV-90.
- 1.11 Veuillez ventiler, par méthode d'acquisition, les 17% de compteurs (soit environ 650 000) saisis par mode automatisé.
- 1.12 Veuillez fournir une distribution par âge des compteurs (17%) saisis par mode automatisé.
- 1.13 Veuillez décrire la technologie AMR de la référence (ii).
- 1.14 Veuillez décrire le mode de relève semi-automatique de la référence (ii) et indiquer le nombre de compteurs du Distributeur qui sont lus par un tel mode.

## 2. Référence :

B-0006, HQD-1, document 1, page 37, lignes 13 à 16.

## Préambule

*« La réduction de la masse salariale permettra à terme de réaliser des réductions de coûts de 62 M\$ et d'autres gains de 19 M\$ associés principalement à la réduction des coûts de l'exploitation des liens téléphoniques, de la facturation interne et des coûts autres de l'activité relève dont l'essence et les immatriculations. »*

## **Demande**

2.1 Veuillez ventiler les gains de 19 M\$ de la référence en distinguant les gains associés à l'exploitation des liens téléphoniques, ceux associés à la facturation interne, ceux associés à l'essence et ceux associés aux immatriculations.

### **3. Référence :**

B-0006, HQD-1, document 1, page 23, lignes 5 à 11.

## **Préambule**

*« Cette approche prudente est dictée par l'expérience vécue par certaines entreprises de distribution ayant mis en place un projet de déploiement de compteurs de nouvelle génération avec un périmètre plus large. Dans certains cas, l'étendue du périmètre a eu pour effet de rendre le projet plus difficile à accepter par la clientèle, celle-ci devant à la fois s'habituer au nouveau compteur, à de nouveaux tarifs et à des affichages dans les domiciles. Dans d'autres cas, l'ampleur du projet a eu pour résultat une implantation en retard par rapport aux échéanciers initialement prévus. »*

## **Demandes**

3.1 Parmi les entreprises de distribution ayant mis en place un projet de déploiement de compteurs de nouvelle génération avec un périmètre plus large, veuillez indiquer le pourcentage de celles-ci où l'étendue du périmètre a eu pour effet de rendre le projet significativement plus difficile à accepter par la clientèle.

3.2 Parmi les entreprises de distribution ayant mis en place un projet de déploiement de compteurs de nouvelle génération avec un périmètre plus large, veuillez indiquer le pourcentage de celles-ci où l'ampleur du projet a eu pour résultat une implantation significativement en retard par rapport aux échéanciers initialement prévus.

### **4. Références**

- (i) B-0006, HQD-1, document 1, page 28, lignes 22 et 23;
- (ii) B-0006, HQD-1, document 1, page 34, tableau 4.

## Préambule

- i) « *Le bureau de projet est nécessaire pour assurer la gestion du projet LAD, la mise en place des TI et la conduite du plan de remplacement des compteurs.* »
- ii) Le tableau 4 présente les coûts du projet LAD sur l'horizon 2010-2017 et, notamment, les coûts par année du bureau de projet.

## Demande

- 4.1 Veuillez détailler les coûts par année du bureau de projet par type, soit les salaires et les autres rubriques qu'ils contiennent.
- 4.2 Veuillez décrire la composition du bureau de projet en termes de description des divers postes et de nombre pour chaque type de poste.
- 4.3 Veuillez expliquer pourquoi les coûts du bureau de projet sont sensiblement les mêmes de 2013 à 2017 alors que le nombre d'installations varie considérablement au cours de cette période.

## 5. Références

- (i) B-0016, HQD-2, document 1, page 8, réponse 1.6;
- (ii) B-0016, HQD-2, document 1, page 33, réponse 11.1.

## Préambule

- i) « *Le Distributeur n'a pas envisagé déployer l'IMA sur une période supérieure à 5 ans. En plus des impacts sur les activités de maintenance du parc actuel, une prolongation du déploiement entraîne un retard dans la concrétisation des gains d'efficience et dans l'implantation d'éventuelles fonctionnalités additionnelles.* »
- ii) « *En outre, l'impact de l'augmentation de la durée de déploiement sur 3 ans ou 5 ans ne peut être évalué par le*

*Distributeur. Ces deux analyses de sensibilité concernent des situations complètement différentes de celles ayant servi de base au projet LAD (remplacement des compteurs sur 5 ans). Les prix soumis par les différents fournisseurs retenus sont dépendants non seulement du coût des équipements requis, mais aussi du volume d'achat, du rythme de déploiement des compteurs et de la durée de déploiement. La réalisation de ces deux analyses de sensibilité impliquerait donc la révision de ces hypothèses et la détermination de l'impact sur les prix, révision que le Distributeur ne peut faire a priori. »*

## **Demandes**

- 5.1** Veuillez fournir l'impact monétaire annuel sur les activités de maintenance du parc actuel pour chaque déploiement de l'IMA qui se ferait sur une période variant entre 5 et 15 ans.
- 5.2** Veuillez indiquer si le Distributeur a procédé à des études d'optimisation en faisant varier le nombre d'années du déploiement et en considérant tous les divers coûts et gains impliqués, notamment les coûts de maintenance, les gains d'efficacité et les gains associés à l'implantation d'éventuelles fonctionnalités additionnelles. Dans l'affirmative, veuillez fournir les résultats de telles études. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi il ne l'a pas fait.
- 5.3** Veuillez réaliser et présenter les analyses de sensibilité demandées par la Régie à la référence (ii) en supposant que les prix ne changeraient pas par rapport au scénario d'implantation actuel.

## **6. Références**

- (i) B-0006, HQD-1, document 1, annexe B, page 57, tableau B-1;
- (ii) B-0016, HQD-2, document 1, page 25, réponse 8.1, tableau R-8.1;
- (iii) B-0016, HQD-2, document 1, page 30, réponse 10.3, tableau R-10.3.

## **Préambule**

- i) Le tableau B-1 indique un total de 3 825 231 compteurs à remplacer.
- ii) Le tableau R-8.1 indique un total de 3 852 406 compteurs à remplacer.
- iii) Le tableau R-10.3 indique un total de 3 825 231 compteurs à radier.

## **Demandes**

- 6.1** Veuillez expliquer la différence entre le nombre de compteurs du tableau R-8.1 et celui des deux autres tableaux cités en référence.

## **7. Références**

- (i) B-0006, HQD-1, document 1, page 14, lignes 11 à 14;
- (ii) B-0016, HQD-2, document 1, page 33, réponse 11.2, tableau R-11.2.

## **Préambule**

- i) *« En 2009, le Distributeur a ralenti le rythme de remplacement de ses compteurs à la suite de la décision d'entreprendre des travaux préparatoires en vue d'un déploiement d'une IMA. Bien que fiable grâce aux programmes de fiabilité rigoureux du Distributeur, le parc est vieillissant et le Distributeur doit s'attaquer à sa pérennité. »*  
(Nous soulignons)
- ii) Le tableau R-11.2 présente le nombre de compteurs remplacés au cours des années de 2006 à 2010.

## **Demandes**

- 7.1** Veuillez concilier la citation de la référence (i) avec le fait que le tableau de la référence (ii) montre un nombre de remplacements allant en augmentant en 2009 et en 2010.

- 7.2 Veuillez indiquer le nombre de compteurs que le Distributeur aurait remplacés en 2009 et en 2010 s'il n'avait pas ralenti le rythme de remplacement de ses compteurs.
- 7.3 Veuillez indiquer ce qui est survenu des compteurs que le Distributeur n'a pas remplacés du fait qu'il a ralenti le rythme de remplacement de ses compteurs en 2009. Veuillez indiquer, par exemple, le taux de pannes de ces compteurs non remplacés.
- 7.4 Étant donné la grande variation d'âge entre les compteurs remplacés, veuillez indiquer les divers critères qui interviennent dans la décision de remplacer des compteurs.

## 8. Référence

B-0006, HQD-1, document 1, page 17, lignes 4 à 12.

## Préambule

*« L'interruption et la remise en service des clients en recouvrement sont actuellement faites par des agents de recouvrement qui doivent aller interrompre ou remettre le service chez le client. Les coûts de l'activité d'interruption et de remise en service sont principalement liés aux employés et à leurs déplacements. En 2010, le Distributeur a procédé à un peu moins de 40 000 interruptions de service et à un nombre équivalent de remises en service.*

*L'ajout de cette fonctionnalité au projet LAD ne modifie aucunement le processus de recouvrement ; les seuls gains attendus proviennent de la cessation des déplacements des agents de recouvrement. »*

## Demande

- 8.1 Veuillez indiquer s'il est possible et sécuritaire de rétablir le service à un client, sans l'intervention sur place d'un technicien, une fois que le service lui ait été interrompu à distance. Dans l'affirmative, veuillez expliquer pourquoi. Dans la négative, veuillez indiquer comment une telle obligation fut pris en compte dans l'analyse économique.